

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 Mars 2023



Nombre de conseillers	
Exercice	23
Présents	14
Votants	21

Le Neuf Mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à 18 h sur convocation adressée le Vendredi 3 Mars deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELAVALLE, Maire-Adjoint

### Etaient présents :

Danielle BERRODIER, Jacques VEDRINE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Christiane PAGET, Vincent RASO, Jean-Pierre ROBTON, Bernard MAYET, Pierre GALLO, Nadine BILLON, Sandrine MANN, Virginie TRICHON, Nicole VIELLARD

### Absents Représentés :

Madame Micheline BARAIN qui a donné procuration à Madame Danielle BERRODIER  
Madame Sophie RAVAT qui a donné procuration à Monsieur Jean-Marc DELAVALLE  
Monsieur David AMOROS qui a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre GAGNE  
Monsieur Hervé SEBAOUNI qui a donné procuration à Monsieur Bernard MAYET  
Madame Céline BELLON-FAVAND qui a donné procuration à Madame Christiane PAGET  
Monsieur Ivanoé TECHER qui a donné procuration à Monsieur Jacques VEDRINE  
Madame Anne-Marie BRUNET qui a donné procuration à Madame Nicole VIELLARD

### Absent Excusé :

Madame Alexandra NICULA

Secrétaire de séance : Monsieur Franck PLANET

---

### Objet de la Délibération n° 2023-03-10 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

---

*Vu le Code Général des Collectivités locales et notamment ses article L1612-12 à L1612-14 et L2121-31,  
Vu l'instruction M49 applicable au budget de l'eau et notamment le tome 2 de ladite instruction,  
Vu la délibération en date du 11 Avril 2022 portant approbation du budget primitif annexe « eau potable »,  
Vu l'avis de la commission des Finances réunie le 7 Février 2022  
Après avoir adopté les exécutions budgétaires de l'exercice considéré qui s'établissent comme suit :*

Compte administratif 2022			
	Investissement	Fonctionnement	Cumul
<b>RECETTES</b>			
Prévision budgétaires totales	519 721,15 €	270 930,35 €	790 651,50 €
Recettes réalisées	74 821,00 €	104 089,80 €	178 910,80 €
<b>DEPENSES</b>			

Prévision budgétaires totales	519 721,15 €	270 930,35 €	790 651,50 €
Dépenses réalisées	239 374,46 €	77 130,13 €	316 504,59 €
<b>Clôture</b>			
Solde d'exécution 2022	-164 553,46 €	26 959,67 €	-137 593,79 €
Résultat reporté 2021	221 269,80 €	148 509,88 €	369 779,68 €
Résultats de clôture 2022	56 716,34 €	175 469,55 €	232 185,89 €
<b>Restes à réaliser</b>			
Dépenses	122 676,51 €		122 676,51 €
Recettes	16 425,00 €		16 425,00 €
<b>Résultat cumulé de clôture</b>			
	<b>-49 535,17 €</b>	175 469,55 €	<b>125 934,38 €</b>

**Hors de la présence de Jean-Pierre GAGNE, Maire,  
et sur rapport de Jean-Marc DELAVALLE, adjoint délégué,  
et après en avoir délibéré le Conseil Municipal,**

**Article 1 :** Approuve le compte administratif 2022 du budget de l'eau potable présenté ci-dessus

Abstention            2  
Contre                 0  
Pour                    19

Fait à Loyettes,  
Le 9 Mars 2023  
Le Premier Adjoint,

  
Jean-Marc DELAVALLE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte